



# La plateforme de services SINCLAIR

Février 2022

Ce numéro est entièrement consacré à la **Plateforme de Services Sinclair**, pour vous informer de l'avancée du projet.

Après une phase de construction et d'installation de la démarche (2018-2021), nous entrons à présent dans une **phase de concrétisation du projet**.

En 2022, année du 60ème anniversaire que nous fêterons en fin d'année, nous entrons dans une **phase plus opérationnelle du projet**.

En 2022, nous actualiserons aussi notre projet associatif.

Un point régulier sera fait à chaque réunion du Conseil d'Administration, au sein des Conseils de la Vie Sociale, lors des différentes réunions d'équipes.

Nous associerons également les familles à nos réflexions et à nos travaux.

N'hésitez pas à y remonter vos questions, remarques ou besoins d'informations.

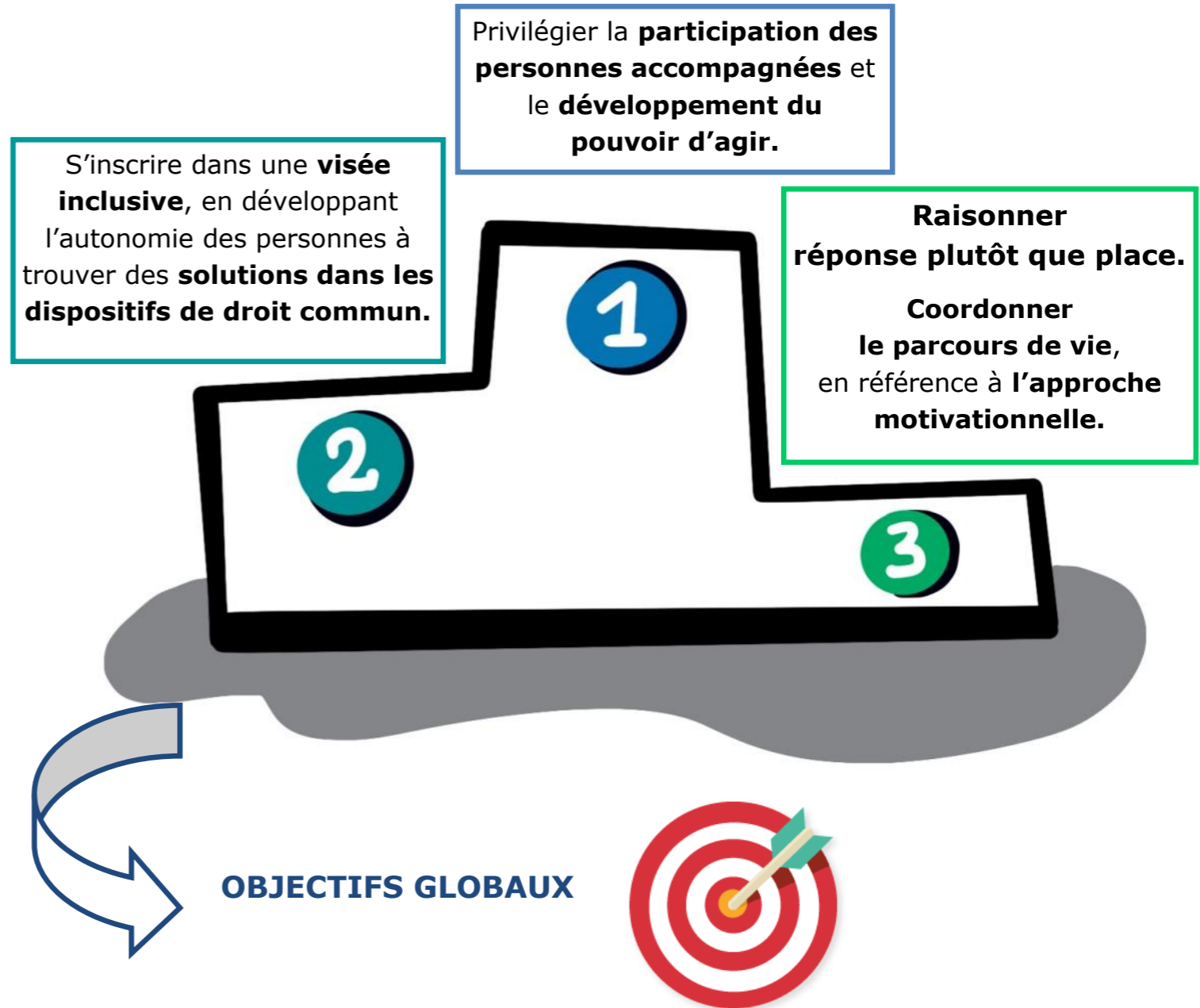
## Le Comité de Pilotage Plateforme de Services

Isabelle Grosse (pilote), François Gillet, Arnaud Koehl, Aurélie Pierru, Marion Ratzmann, Anne Kroenner, Luc Letierce



## RAPPEL DU PROJET

### 3 PRINCIPES FONDAMENTAUX



Transformer les modes :

**d'accompagnement,**

**d'organisation,**

et **de financement.**

= passer d'un modèle d'agréments à une **plateforme de services, d'expertise, d'expérimentation à l'échelle associativeS.**

## 2022 = Phase opérationnelle du projet

Les perspectives d'actions pour 2022 :

### 1. Travailler le PARCOURS des personnes :

- ♦ **Au sein du DIME** : Dispositif Intégré Médico Educatif (DIME), qui regroupe l'IMPro, le SESSAD et la création d'un SESSAD PRO.

Ce nouveau dispositif constituera les prémices du pôle accueil/évaluation/coordination de la future Plateforme de Services Sinclair.

- ♦ **VERS ou DANS L'EMPLOI** : proposer un **parcours vers ou dans l'emploi**, ordinaire ou protégé, grâce à **la formation** et à **un accompagnement médicosocial** individualisé.

Créer des passerelles entre les différents dispositifs et établissements SINCLAIR.

- ♦ **QUEL PARCOURS RESIDENTIEL** : **favoriser l'inclusion par l'habitat**, en tenant compte de la situation de la personne, de son parcours de vie, de ses attentes et de ses besoins, à partir du postulat « **être chez soi, sans être seul** ».

### 2. Poursuite des actions :

- ♦ **Enrichissement des pratiques managériales** : promouvoir une ligne managériale propre aux Associations Sinclair, en développant des compétences transversales.

—> Groupes de co-développement et coachings individuels.

- ♦ **Nouveaux apprentissages** : poursuite des formations collectives autour de l'autodétermination et du pouvoir d'agir.

- ♦ **Mise en dynamique partenariale** : renforcer et développer les partenariats; impulser les coopérations stratégiques nécessaires au projet.

### 3. 60ème et Projet Associatif

2022 est l'année du **60ème anniversaire** de l'Association Marguerite Sinclair.

Nous fêterons également le 30ème anniversaire de l'Entreprise Adaptée « Les Ateliers Sinclair », fondée en 1990.

2 temps forts sont organisés :

- ♦ Participation au **Salon « Extérieurs et Jardins »** au Parc Expo de Mulhouse, du **11 au 13 mars** : délocalisation du restaurant « Le Sinclair » + stand Espaces Verts (Entreprise Adaptée « Les Ateliers Sinclair ») / Atelier bois (ESAT).

- ♦ **11 octobre 2022** (durant les Journées d'Octobre)

**Fête Sinclair : « Parler, penser, Créer, Faire la fête ! »**

L'organisation détaillée est en train d'être finalisée et vous parviendra prochainement.

La Plateforme de Services sera largement mise à l'honneur lors de ce moment, tout comme la réécriture du projet associatif.

